

Ingénieur en architecture du paysage

Ingénieure en architecture du paysage

Architecture

En tant qu'ingénieure ou ingénieur en architecture du paysage, vous concevez et planifiez des espaces extérieurs comme des parcs, places, jardins ou aménagements urbains. Vous veillez à ce qu'ils soient esthétiques, fonctionnels et respectueux de l'environnement. Vous intervenez à toutes les étapes du projet, de l'esquisse aux études préalables jusqu'à la réalisation des travaux.

Tâches

Planification et aménagement d'espaces extérieurs

- Concevoir des espaces publics tels que parcs, places, jardins, rues et installations sportives
- Analyser l'usage des installations existantes et les besoins de la population
- Connecter les espaces verts urbains pour favoriser le développement de la faune et de la flore

Préservation et réutilisation

- Mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement, en privilégiant par exemple des matériaux durables
- Définir des mesures de protection des paysages, comme la limitation de leur accès
- Restaurer et préserver la biodiversité sur des terrains publics ou privés
- Élaborer des concepts pour transformer des sites existants tels que des friches industrielles, en espaces verts de loisirs

Organisation et direction de projets de construction

- Piloter des projets de construction, de la planification à la réalisation
- Coordonner le travail des différents spécialistes sur le chantier
- Veiller au respect des normes et réglementations par tous les intervenants
- Communiquer régulièrement avec les maîtres d'ouvrage et les autorités

Environnement de travail

En tant qu'ingénieure ou ingénieur en architecture du paysage, vous travaillez au bureau et à l'extérieur. Vos horaires de travail dépendent des projets. Ponctuellement, il est nécessaire d'effectuer des heures supplémentaires.

Vous pouvez trouver un emploi dans des bureaux d'architecture paysagère, d'ingénierie en environnement et d'aménagement du territoire ou dans des entreprises d'horticulture. Certains professionnels travaillent en tant qu'indépendants ou dirigent leur propre bureau.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Disposition à de fréquents déplacements
- Créativité
- Capacité de planification et d'organisation
- Capacité de représentation spatiale
- Aptitude à négocier

Intérêts

- Travailler à l'extérieur
- Se déplacer souvent
- Planifier, construire, dessin technique
- Planifier, organiser

Formation

La profession requiert des études dans une haute école.

Il s'agit en général d'un bachelor d'une haute école spécialisée ou d'un master d'une haute école spécialisée et/ou d'une université ou d'une EPF en architecture du paysage.

Durée

- Bachelor: au moins 3 ans
- Master: au moins 2 ans

Lieux, contenu, admission

filière d'études **Architecture du paysage** (<https://orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/architecture-du-paysage>)

Professions voisines

Profession

Ingénieur-e en environnement

<https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/ingenieur-e-en-environnement>

Profession

Urbaniste-aménagiste

<https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/urbaniste-amenagiste>

Profession

Architecte

<https://berufsberatung.ch/de/fr/professions/architecte>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.410.22.0

Liens utiles

Fédération Suisse des Architectes Paysagistes (FSAP) (<https://www.bsla.ch/fr/>)